



## SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE

### LETTRE D'INFORMATION n°9

#### Juillet 2022

Les vacances sont bien là et avec le soleil, je le souhaite pour toute la saison estivale. Les vacanciers seront nombreux à fréquenter nos sites touristiques, notre zone de baignade, nos gîtes, nos hôtels, nos restaurants.

Comme tous les ans, l'équipe municipale a travaillé pour vous faciliter et améliorer votre cadre de vie :

#### Voirie :

- 14 tonnes de point à temps ont été mises en œuvre là où il s'avérait nécessaire sur les routes de la commune.
- De nombreuses routes ont été refaites (VC1) « Route des Cisterciens » sur 1km environ, de Manaud à la Pinalie de Montagnac, le centre de Peytour, de Bourbon aux Rivailles, la Garde, Bourneix, Maberout.

#### Matériel :

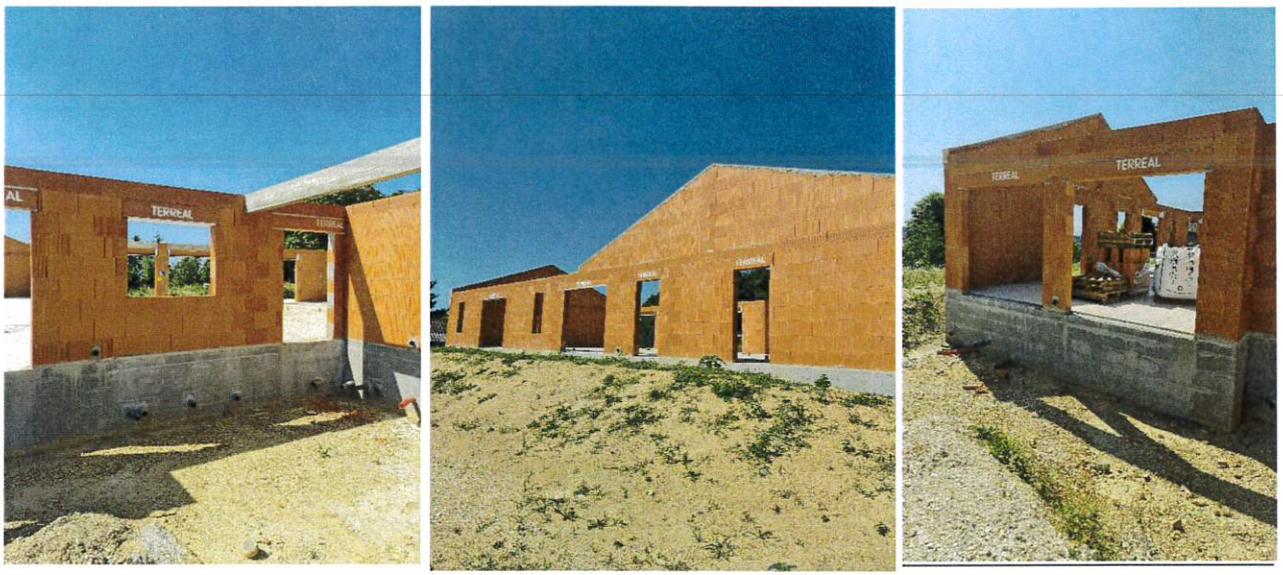
- La commune a investi dans un nouveau camion, une épareuse et un aspirateur à feuilles.

#### Bâtiment :

- La construction de la résidence habitat partagé avance, la charpente et la couverture seront bientôt posées.

D'ores et déjà, les personnes intéressées pouvant devenir de futurs résidents, sont priées de se faire connaître à la Mairie ou en appelant « CetteFamille » au 05 54 54 87 82.

Une réunion d'information sera organisée en septembre.



## **PROJETS :**

- A l'horizon 2024-2025, implantation d'une seconde résidence partagée du même type que la première.
- « Cette Famille », Rue du Boulevard, implantation d'une unité ALZHEIMER, pour 8 résidents.
- Périgord-Habitat projette de construire 5 maisons locatives (3 dans le terrain du presbytère et 2 dans le lotissement des Carrières).
- L'aménagement du bâtiment « Rue des Ecoles » devant recevoir l'agence postale et 2 logements sociaux ne peut aboutir dans l'immédiat ; la hausse des matières premières liées à la construction en est la cause. De nouvelles sources de financement sont à rechercher.
- L'implantation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques, serait effective avant la fin de l'année 2022 et elle sera située à proximité de la Halle.

## **Don de Madame NIOT :**

Madame MARTIAL Marie-Thérèse épouse NIOT née à Saint-Saud-Lacoussière le 23 août 1933, est décédée le 07 février 2022, à Villeneuve Saint Georges (94).

N'ayant pas d'enfants, elle a légué à notre commune dans un premier temps, une assurance-vie (30000€), et dans un second temps, environ 200000€ après-vente des actifs, dont la moitié de cette somme sera réservée à l'entretien de l'église et à la remise en état du presbytère.

## - Éclairage public :

La commune, dans un souci d'économie d'énergie, se lance, en collaboration avec le SDE 24 (Syndicat Départemental d'Energies) et le P N R (Parc Naturel Régional), dans le dispositif mettant en place la réduction de l'éclairage public plus communément appelée « l'extinction de nuit ». Une majorité de communes voisines la pratique déjà.

### Pourquoi ce choix ?

- réaliser des économies d'énergie
- réduire la facture énergétique,
- diminuer les émissions de carbone,
- diminuer la pollution nocturne,
- préserver la biodiversité,
- accroître la durée de vie des points lumineux (diminution de la maintenance et des coûts)



De nombreuses études prouvent que **l'insécurité n'est pas plus élevée** en cas d'extinction de l'éclairage public. Il a été prouvé le ralentissement naturel des voitures, la réduction de l'accidentologie et une meilleure visibilité des autres véhicules. Au niveau de la délinquance, il est à noter une baisse des rassemblements nocturnes, des nuisances sonores, des trafics, des cambriolages et des agressions. Cette extinction de nuit permet aussi **le respect de la biodiversité** car la lumière impacte le vivant. La biodiversité diurne et nocturne a besoin d'une alternance du jour et de la nuit. Par ailleurs, le halo lumineux au-dessus des communes réduit la capacité à contempler le ciel.

A partir de cet été, l'éclairage public sera éteint à **22h30**, été comme hiver, sans rallumage le matin.

Seules, resteront éclairées les zones de commerces, le parking de la mairie (seulement 2 points lumineux), le foyer et les zones 30.

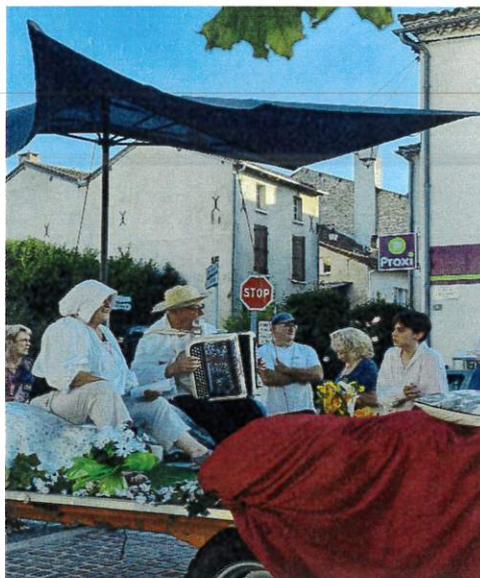


Les vacances ont déjà commencé et avec elles, ses manifestations estivales.

Cette année, un spectacle de rue, en rapport avec le 14 juillet, a été joué et a rencontré un réel succès. Félicitations aux acteurs et rendez-vous l'année prochaine.

Le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet a rassemblé de nombreux spectateurs.





## ANIMATIONS à venir

<p><b>Juillet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Vendredi 22 à partir de 19 heures Marché des producteurs</li> <li>❖ Samedis et dimanches Activités nautiques au Grand Etang sur réservation : 05 53 56 25 50 ou 05 53 56 74 75</li> <li>❖ Du mercredi 27 au 07 Août Exposition d'Arts au Foyer Rural de 10 à 19 heures</li> </ul>	<p><b>Octobre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Dimanche 02 Cèpes par là !</li> <li>❖ Samedi 08 Concours de belote au Foyer Rural</li> <li>❖ Samedi 22 de 14 à 18 heures</li> <li>❖ Dimanche 23 de 10 à 15heures Exposition - vente Art et tissu au Foyer Rural</li> <li>❖ Du 28 au 01 novembre Exposition photos au Foyer Rural</li> </ul>
<p><b>Août</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Vendredi 05 à partir de 19 heures Marché des producteurs</li> <li>❖ Dimanche 14 au Grand Etang Soirée Entrecôte Feu d'artifice</li> </ul>	<p><b>Novembre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Dates à définir Soirée du football Une sortie organisée par le club du temps libre</li> </ul>
<p><b>Septembre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Samedi 17 à partir de 12 heures Repas des 80 ans</li> <li>❖ Dimanche 18 à partir de 10 heures Vide dressing au Foyer Rural et vide grenier place de la mairie</li> <li>❖ Vendredi 30 à 20h30 Spectacle Théâtre</li> </ul>	<p><b>Décembre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Samedi 03 Téléthon</li> <li>❖ Samedi 17 au Foyer Rural Spectacle de Noël enfants Après- midi, Adultes en soirée</li> <li>❖ Date à définir Marché de Noël</li> </ul>